Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00372 Publié le 27 octobre 2026

Délibération n° 679-2026/BAPS/DEL du 27 octobre 2026

Portant transfert d'autorisation d'engagement au budget de la province Sud - Exercice 2026.

LE BUREAU DE L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD,

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n° 91-2025/APS du 4 décembre 2025 relative au budget primitif de la province Sud pour l'exercice 2026 ;

Vu le rapport n° 232625-2026/1-ACTS/DEL du 9 octobre 2026,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 27 OCTOBRE 2026,LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

Article 1 : Le transfert d'autorisation d'engagement pour un montant de cinquante millions (50 000 000) de francs CFP décrit dans le tableau n° 2026-12 joint en annexe, est opéré au budget de la province Sud pour l'exercice 2026.

Article 2 : La présente délibération sera transmise à Mme la commissaire déléguée de la République, et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

La Présidente

SONIA BACKES

Journal Officiel
de la Nouvelle-Calédonie

N° 2026-00372 Publié le 27 octobre 2026

Délibération n° 679-2026/BAPS/DEL du 27 octobre 2026

Portant transfert d'autorisation d'engagement au budget de la province Sud - Exercice 2026.

Annexe 1

TABLEAU DES TRANSFERTS D'AUTORISATION D'ENGAGEMENT
N° 2026-12
DU BUDGET DE LA PROVINCE SUD

N° AP/AE	Libellé de l'AP/AE	N° opération	DIR	Montant avant transfert	-	+	Montant après transfert
31-2022-1	ACCOMPAGNEMENT DEMANDEURS D'EMPLOI-PRESTATIONS	18D05946	DEL	410 000 000	-50 000 000		360 000 000
31-2025-1	DISPOSITIF ATTRACTIVITE DES SOIGNANTS	25D06960	DEL	100 000 000		50 000 000	150 000 000
TOTAL GENERAL				**510 000 000**	**-50 000 000**	**50 000 000**	**510 000 000**